



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, À L'EFFET QUE :

lors de la séance ordinaire du 23 novembre 2016, les membres du Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu ont adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2017, et ce, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec.

Conformément à son règlement numéro 58-12, la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a établi son calendrier des séances ordinaires pour l'année 2017 comme suit :

- | | |
|-------------------|---------------------|
| - 19 janvier 2017 | - 15 juin 2017 |
| - 16 février 2017 | - 17 août 2017 |
| - 16 mars 2017 | - 21 septembre 2017 |
| - 20 avril 2017 | - 19 octobre 2017 |
| - 18 mai 2017 | - 22 novembre 2017 |

Les séances ordinaires du Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu se tiennent aux dates susdites mentionnées, à 20 h, au siège social de la MRC, au 255 boulevard Laurier, à McMasterville.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce deuxième (2^e) jour du mois de décembre deux mille seize (2016).

Bernard Roy, urbaniste
secrétaire-trésorier